



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 31 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le **trente et un juillet**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt-quatre juillet deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christine VALADE, Patrick DUCROS, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN, Lucie ROCH, Patrick PORNET et Sylvain GIRARDIN.

Absents avec excuse : Fabienne STALARS donne pouvoir à Christine VALADE

Marcel DUMAS donne pouvoir à Sylvie

RENARD

Absents sans excuse (= sans pouvoir) : Chantal SAVARINO

Didier DUPIN

Patricia PERRET

Katy VAZQUEZ DUDEK

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Sylvain GIRARDIN

OBJET : 2020-040 : approbation du règlement intérieur du jardin partagé

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le règlement intérieur du jardin partagé tel que proposé par l'association la Soupe Au Caillou.

Ce règlement intérieur précise notamment les modalités de fonctionnement et les obligations des participants à ce jardin partagé.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le règlement intérieur du jardin partagé tel que proposé.

NOMBRE DE MEMBRES

CONSEILLERS
EN EXERCICE **19**

PRESENTS **13**

VOTANTS **15**

**DATE DE
CONVOCATION**

24 juillet 2020

DATE D'AFFICHAGE

10 AOUT 2020

Codification : 9.1

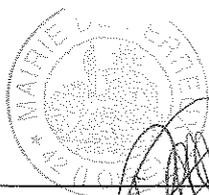
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
préfecture de Roanne le

8 AOUT 2020

et publication du

8 AOUT 2020

Le Maire,
Jean-Yves BOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-214201709-20200731-2020-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/08/2020

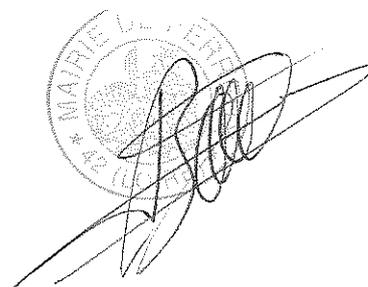
Affichage : 08/08/2020

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 5 août 2020

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

A circular official stamp of the Municipality of A Perreux is partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text "MAIRIE A PERREUX" and "42" in the center.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20200731-2020-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/08/2020

Affichage : 08/08/2020